



39^{ème} Mini Fastnet

Avis de Course

Avenant n°1

Modifications et ajouts en rouge

7.2 Manutentions

Les grutages et éventuels matages / démâtages utilisant les services portuaires sont à la charge des skippers. Le coût de chaque manutention est à régler auprès de la capitainerie avant de se présenter au grutier.

Les grutages auront lieu à marée basse. Attention, il n'y a pas de grutage **les samedis, dimanches et jours fériés**.

Prendre contact en avance directement avec le bureau du port au plus tard une semaine avant la manutention (préciser s'il faut ajouter un mâtage) :

tel 0033 (0)2 98 60 26 30 / email port.de.plaisance@douarnenez.bzh.

Les grutages pour carénages ne sont pas autorisés pendant la période d'accueil. Tout grutage pendant cette période est soumis à l'autorisation du Président du Comité de Course ou du Directeur de Course.

11 PROGRAMME

Date	Heure	Programme
Samedi 7 juin		Début de la période d'accueil gratuit des bateaux
Mardi 10 juin	09h00	Début des contrôles de sécurité Confirmation des inscriptions
Mercredi 11 juin	10h00	Date limite d'arrivée obligatoire des bateaux et des skippers.
Vendredi 13 juin	12h00	Fin des contrôles de sécurité
	14h00	Contre-visites éventuelles de sécurité
	18h00	Briefing Prologue
	19h00	Pot d'accueil
Samedi 14 juin	12h00	Prologue obligatoire en baie de Douarnenez Essai et contrôles VHF et AIS
	18h00	Briefing général Émargement – présence obligatoire de l'équipage
	19h30	Pot d'accueil
Dimanche 15 juin		Briefing éventuel Émargement départ – présence obligatoire de l'équipage

Date	Heure	Programme
		Départ
Samedi 21 juin	18h00	Proclamation des résultats * – présence obligatoire du skipper
	19h00	Soirée des équipages *
Mardi 24 juin	12h00	Fin de la période gratuite d'accueil des bateaux à Treboul (sauf inscrits Calva Cup) Possibilité de prolonger la période d'accueil gratuit au Port Rhu (cf 7.1 « Places de port » du présent avis de course)
Samedi 28 juin		Fin de la période d'accueil gratuit au Port Rhu.

*Date et heure pouvant être modifiés selon la chronologie d'arrivée des concurrent.es.

11.2 Cartes de navigation (papier) - cartes SHOM ou équivalents acceptés

Parcours Nord – Phare du Fastnet

- Baie de Douarnenez – SHOM 7121 ;
- De la pointe de Saint Mathieu à la chaussée de Sein - Iroise – SHOM 7172 ;
- Du Goulet de Brest à Portsall – île d'Ouessant – SHOM 7149 ;
- Atterrages de l'entrée de la Manche, mer Celtique – SHOM 7210 ;
- Côtes SW de Cornouaille (détails des entrées de port de la pointe de Cornouaille sur ouvrage nautique ou autres cartes de navigation permettant un accès sûr à ces ports : Newlyn, Penzance, Falmouth...) – Imray C7 / Admiralty 2345 ;
- De Saint Agnes Head à Dodman Point – Isles of Scilly – ~~SHOM 9697~~ SHOM 6967
- Cork Harbour to Dingle Bay (atterrage Irlande) – Imray C56

L'autorité organisatrice : Winches Club
Publié le 11 juin 2025 à 12h00